

RAPPORT MORAL

Chères adhérentes, chers adhérents,

C'est une nouvelle fois à distance que nous nous retrouvons pour notre assemblée générale afin de retracer l'activité 2021.

J'espère que l'an prochain toutes les conditions seront réunies pour nous retrouver nombreux, ensemble, dans un lieu commun pour un moment d'échange « réel ».

Voici donc le rapport moral de l'année écoulée.

2021 : la poursuite de la crise sanitaire et la poursuite des adaptations indispensables pour la continuité de nos missions

Comme en 2020, nous pouvons être fiers de n'avoir jamais interrompu nos services à destination de nos adhérents et des victimes accompagnées. Et heureusement, car le volume de travail n'a cessé de croître avec la mise en place du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides, l'enrichissement de la base de données par toutes les victimes que nous avons accompagnées depuis la création de l'association, ainsi que la finalisation de projets entamés avant la crise sanitaire et ayant pris du retard comme le tournage et la réalisation de notre web-série « le combat pour la reconnaissance » www.webserie.phyto-victimes.eu

Nous sommes désormais dotés de magnifiques outils de communication et de présentation de notre activité. Tout cela n'aurait jamais existé sans nos financeurs et à ce titre nous les remercions.

2021 : un nouveau tournant pour l'association

Fort de nos 10 ans d'expérience, nous œuvrons pour capitaliser tous nos acquis et les rendre opérationnels pour les membres qui nous rejoignent.

Inutile de rappeler que notre envie de vous faire partager ce 10^{ème} anniversaire a été empêchée par la pandémie. Cependant nous avons rédigé un livre mémoire et d'hommages qui retrace l'évolution de Phyto-Victimes, « De la naissance à la reconnaissance ». Nous reviendrons vers vous dès que l'ouvrage sera disponible.

Ce tournant s'est encore amplifié avec le départ de quelques salariées. Comme une aubaine, il nous a finalement permis de recomposer nos forces vives salariées afin d'améliorer nos compétences et nos offres de services. Cette réorganisation est aujourd'hui parfaitement sur les rails.

Le choix, en fin d'année, d'embaucher un directeur et de renforcer le service victimes permet enfin au conseil d'administration de retrouver un fonctionnement plus paisible et serein, et à l'association de poursuivre les projets que nous avions annoncés lors de notre dernière Assemblée Générale.

La vie du conseil d'administration a également connu des modifications dans ces années de crise sanitaire. Nos effectifs sont depuis toujours assez restreints. Il ne faut pas nier la difficulté et la grandeur de la tâche pour faire fonctionner une association de cette envergure avec une équipe réduite. Cela serait tellement plus simple si nous partagions cette magnifique aventure avec d'autres bénévoles. Nous comptons sur vous, n'hésitez pas si vous souhaitez vous investir.

2021 : Phyto-Victimes entre dans une nouvelle dimension

Le projet d'accompagnement présenté aux services de l'État (Agriculture, Santé et Outre-Mer, Préfectures de Martinique et de Guadeloupe), a été choisi pour venir en aide aux victimes des pesticides, dont le chlordecone, aux Antilles. Là encore, la crise COVID a généré un léger retard opérationnel pour le départ du projet mais les premiers jours de 2022 ont vu son lancement avec un déplacement en Martinique et l'embauche de Mme Devonin pour accompagner les familles sur place. Les acteurs locaux et nationaux ont rapidement perçu le professionnalisme de nos équipes et l'intérêt que nous pourrions apporter aux territoires Antillais. Toutefois, le travail et les résultats de tout cela ne seront concrètement visibles qu'en 2022. Nous en reparlerons bien évidemment.

2021 : un grand cru, une année marquante pour les victimes des pesticides

Le travail de longue date de l'association a donné naissance au FIVP de manière concrète. Le fruit de cet investissement a permis à plusieurs d'entre vous de bénéficier de compléments d'indemnités (pour les non-salariés). Pour les victimes les plus anciennes, nous sommes venus vous rechercher pour vous permettre d'en bénéficier car la MSA ne l'aurait pas fait de manière automatique. Même si certains nous avaient un peu oublié en n'adhérant plus à l'association, nous vous avons permis de bénéficier de vos nouveaux droits. Je voudrais donc ici remercier chaleureusement ceux d'entre vous qui ont naturellement eu un geste de générosité important pour l'association en retour de cette amélioration financière à vie de votre rente de maladie professionnelle. J'espère sincèrement que les prochains bénéficiaires auront plus qu'une pensée de remerciements envers ce travail de l'ombre. N'hésitez pas à nous faire un don régulier car sur ce sujet personne ne nous finance. Ce travail d'amélioration se poursuit alors n'oubliez pas que l'on œuvre pour vous.

La création d'un nouveau tableau en lien avec l'exposition aux pesticides pour les cancers de la prostate. Là encore, ce sont de nombreuses heures de travail, de réunions, de coordination avec l'État ou des partenaires sociaux qui ont permis d'aboutir à ce résultat. Une belle réussite aussi pour l'association que d'obtenir une communication avec des syndicats salariés de tous bords et quelques syndicats patronaux agricoles. Cela démontre que nous arrivons à fédérer sur le sujet au-delà des clivages habituels.

La liste serait encore longue et je préfère garder un moment pour se projeter en 2022.

Après une année riche et active, nous voulons profiter de ces tournants pour stabiliser ces changements dans les équipes. 2022 sera une année de consolidation dans nos fonctionnements, une année pour préparer la deuxième décennie de l'association et faire aboutir nombre de petits projets moins spectaculaires, à priori... quoique...

Quelques pistes pourraient peut-être ouvrir de nouveaux horizons... Je reste volontairement mystérieux car certains travaux doivent rester dans l'ombre pour être efficaces. Suivez-nous régulièrement dans nos diffusions pour être informé ou par la newsletter récemment réactivée.

Je profite de ce moment pour remercier très chaleureusement tous nos financeurs ainsi que tous nos bénévoles sans qui nos actions ne seraient pas ce qu'elles sont.

Merci à la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Charente, la Fondation Carrasso, la Fondation Léa Nature, la société Alten, Les Veilleurs du Net, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Préfecture de Martinique, le Ministère de l'Environnement.

Antoine LAMBERT
Président

